

BORDEAUX METROPOLE - DELIBERATION SEPTEMBRE 2026 - COTISATIONS AUX ORGANISMES			
DIRECTIONS GENERALES	DIRECTIONS	ORGANISMES	Montants prévisionnels 2026
DG MOBILITE	Direction de la Multimodalité	Rue de l'avenir	350,00 €
	Direction circulation stationnement	CEREMA	2 000,00 €
DGTERE	Pole action climatique et transition énergétique	AMORCE	9 804,15 €
		FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)	14 705,60 €
	Pole action climatique et transition énergétique (domaine EAU)	FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)	7 607,60 €
	Direction Architecture, études et énergie.	Energie partagée (CIRENA)	1 000,00 €
		APEMEVE (Association française de la Performance Energétique MEsurée et Verifiée)	2 500,00 €
DGA	Direction de l'Habitat et Politique de la Ville	Association Ville et Banlieue de France	9 120,00 €
DGDE	Enseignement supérieur et rayonnement	AVUF (Asso. des Villes Universitaires de France)	1 800,00 €
	Direction du Développement Economique	Bordeaux Energie Eau Environnement et Synergies en Zone Industrielles et Portuaires (BeesZIP)	1 500,00 €
		ADI (Aquitaine Développement Innovation)	82 000,00 €
		GSEF (Global Social Economy)	5 250,00 €
		RTES (Réseau collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire)	2 750,00 €
		Maison de la Nouvelle Aquitaine	25 000,00 €
		AIVP	8 152,80 €
		AGRI Sud ouest innovation	4 200,00 €
		SOLTENA	3 240,00 €
		XYLOFUTUR	1 039,00 €
		MAMMO (La Fumainerie)	500,00 €
		CNER (Conseil National des Economies Régionales)	6 000,00 €
DGFCP	Direction de l'Achat et de la Commande Publique	3AR (Association Nouvelle Aquitaine des Achats publics Responsables)	7 500,00 €
	Direction Ressources et Ingénierie Financière	ADMICAL (Asso. pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial)	2 000,00 €
DGNSI	Direction d'appui administrative et financière	AMPA - (Association Marchés Publics d'Aquitaine)	50,00 €
DGT	Pôle Terriroire Vulnérable Territoire résilient	France villes et territoires durables (ex France Ville Durable)	5 000,00 €
		AMARIS (Asso Nationale des Communes pour la maîtrise des risques technologiques)	5 500,00 €
		IRMA (Institut des Risques Majeurs)	530,00 €
		TOTAL	209 099,15 €